

Conditions Générales de Ventes en boutique

Applicables à compter du 29 septembre 2023

IDENTITE DU VENDEUR

1. IDENTITE DU VENDEUR

Le Vendeur est la société do LIVS, dont l'enseigne est LDLC, SAS au capital social de 9 956 328 euros, dont le siège social est situé 2 rue des Érables 69760 LIMONEST immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 320 387 483 (TVA FR34 320387483) — OLVS est inscrite auprès de l'ORIAS sous le numéro d'immatriculation 14006187 en qualité de mandataire non-exclusif en opérations en banque et en services de paiement (MOBSP). Autorité du contrôle ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) — 4 Place de Budapest — CS92459 — 75436 PARIS CEDEX 09 — www.acpr.banque-france.fr. OLVS apporte son concours à la réalisation d'opérations de refeti sans agji en qualité de préteur. Coordonnées de la boutique : cc Cap Costières — 400 avenue Claude Baillet — 30 900 NIMES - Tél : 04 78 17 30 23 — Mail :

APPLICATION DES CONDITIONS

2. APPLICATION DES CONDITIONS Les présentes Conditions Générales sont applicables à toutes les ventes et prestations de services conclues au sein de la Boutique. La Boutique n'ayant pas vocation à vendre les produits à des professionnels, mais à des consommateurs pour leurs besoins personnels se réserve le droit de réfuser les achats immédiats / commandes d'un même Produit en quantités importantes. Les Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications utlérieures, la version applicable à votre achat est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.

Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées dans les fiches produits, lesquelles peuvent êtreréactualisées. La durée de disponibilité sur le marché des pièces détachées indispensables à l'utilisation dubien est communiquée lorsque nous en sommes informés par le fabricant.

SERVICES

Pour l'accomplissement des diligences et prestations, la Boutique s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est de convention expresse, que pure obligationde moyens. Le matériel et/ou les données confiées par le Client étant déjà dans un état endommagé, le client est informé que l'exécution des prestations convenues par la Boutique, peuvent avoir pour conséquence la destruction du matériel et/ou les données ou un endommagement supplémentaire de ceux-ci. La responsabilité de la Boutique ne pourra être recherchée dans ces cas. Nos interventions peuvent nécessiterde reformater les médias et de charger des logiciels de diagnostic. Ces opérations sont susceptibles d'écraser les données présentes; La responsabilité de la Boutique en cas de perte ou d'écrasement. Les sauvegardes des données et leur vérification sont à la charge exclusive du Client. Le Client ste tunu de se prémunir contre la perte de données; i il ui appartient d'effectuer des sauvegardes régulières et exhaustives des données. Le conséquence, la responsabilité la Boutique ne saurait être engagée en cas de pertes partielles ou totales des données. Client consécutif ou non à une intervention de la Boutique. La réinstallation éventuelle de logiciels se fera à partir des supports fournis par le client (CD, DVD, HDD, licence etc.). Le client s'engage, de bonne foi, à collaborer avec la Boutique, fournir à la la règlementation en vigueur, à payer le prix des services fournis par la Boutique et à effectuer toutes les diligences et prendre toutes les mesures possibles afin de sauvegarder les données, afin d'éviter les pertes de celles-ci à l'occasion de l'intervention de la Boutique. Pour l'accomplissement des diligences et prestations, la Boutique s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux

COMMANDES

Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiementnon régularisé Toute commande anomale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiementnon régularisé, pourra entrainer la suppression et/ou désactivation du compte client concerné ét/ou le refus de la commande. Dans le cas où le produit ne serait pas en stock à la boutique, nous vous proposons de le commander. Les commandes ne sont définitives qu'après versement d'un acompte qui sera conservé par la Boutique en cas d'annulation de la commande par le client. Le solde devra être payé lors du retrait des marchandises commandées. La commande est considérée comme annulée, et l'acompte sera conservé, à défaut de retrait des produits dans un délai de 60 jours suivant l'avis de mise à disposition. En cas d'indisponibilité du bien commandé, vous en serez informé et nous vous proposerons de vous fourrir un bien d'une qualité et d'un prix équivalent, un avoir ou un remboursement. Les produits vendus en Boutique ne bénéficient pas du droit de rétractation.

6.1. Les prix des produits sont affichés sur le site de la Boutique et sont indiqués en euros toutes taxes comprises.Le prix des prestations est fonction de la nature des prestations; les commandes de prestations feront l'objet d'un devis préalablement accepté par le Client. Tout règlement versé à la Boutique ne saurait être considéré comme des arrhes. Les moyens de paiement acceptés sont indiqués en caisse.

Paiement en plusieurs fois : Notre Boutique propose à ses clients les services de crédit, notamment de Younited et 6.2. Paiement en plusieurs fois : Notre Boutique propose à ses clients les services de crédit, notamment de Younited et ONEY pour le règlement de leurs achats et l'exécution du paiement. Cela est conditionné par l'acceptation par le client du contrat de crédit proposé par Younited et ou ONEY. Tout refus d'octroi de crédit par Younited et ONEY pour une commande pourra entraîner l'annulation de celle-ci. Toute résiliation des CSV qui lient le client et Notre Boutique entraîner la résiliation du contrat de crédit entre Younited ou ONEY et le client. Le montant est payé par un crédit octroyé par - Younited S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 389 051 € - Siège social : 21 rue de Châteaudu - 75009 PARIS - RCS de Paris 15 7586 376 -inscrit sur le REGAFI sous le numéro 13156, agrée en qualité d'établissement de crédit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - www.acpr.banque-france.fr.

Ou Oney Bank - SA au capital de 51 286 585€ - Siège social : 34 avenue de Flandre 59170 CROIX - RCS Lille Métropole 546 380 197 - n° Orias : 07 023 261 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome - Correspondance : CS 60006 - 59895 Lille Cedex 9 - www.orias.fr/welcome

RETRAIT DES PRODUITS

Le transfert des risques s'opère au moment du retrait en Boutique par le client. Pour les produits faisant l'objet d'un retrait immédiat, il vous appartient de procéder à un contrôle approfondi vous permettant de vérifier s'il n'existe pas de vices apparents, mais également la conformité des pièces à votre commande.

RECEPTION DES SERVICES

O. RECEPTION DES SERVICES A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande. Toute réserve ou réclamation doit être émise par écrit, avec tous les justificatifs y afférents, auprès de la Boutique qui rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies.

9. CONTACT ET SERVICE APRES VENTE
Les étiquettes collées sur toutes les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Lors du retour de marchandise en Boutique, l'acheteur doit fournir : - ses coordonnées précises, - son ticket de caisse ou sa facture, - une description détaillée de la panne constatée. Le retour des marchandises éffectue directement en Boutique. Les marchandises réparées ou remplacées devront être retirées par le client dans le délai d'un mois suivant l'avis l'informant que celles -ci sont à sa disposition en boutique. La Boutique ne pourra être tenue responsable de l'usure normale du bien conséquente de son défaut de retrait par le client. A défaut de retrait du produit dans un délai de 90 jours suivant l'avis demise à disposition, le produit sera considéré comme étant la propriété de la Boutique, laquelle pourra en disposer selon son souhait.

10. GARANTIE

10.1. Garanties légales

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'étabil rque l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de

Corsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu

numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci. La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir to les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien

La garantie legale de Conformite donné au consommateur d'ont à la réparation de la remparatine du deri dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui. Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de garantie regale de combrinne est renouvelée pour une periode de deux ans à complet de la date de remplacement du bien. Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

en se raisant remotourser integraement contre restrution du pier, si :

1º Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2º La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3º La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4º La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée intervence.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien

au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la

Les droits mentionnes ci-dessus resultent du corp.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre

GARANTIE COMMERCIALES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS

Toute garantie commerciale éventuellement consentie par le constructeur ou Notre Société ne fait pas obstacle au bénéfice de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil. Article L217-16 du Code de la consommation : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte commerciale qui lui a été consentie luis de l'acquisition du de la réparation d'un blen meuble, dire l'entise en le cal couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

10.3 GARANTIE COMMERCIALE CONSTRUCTEUR

Certains constructeurs proposent une garantie spécifique (prise en chargede la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique). Notre Société ne pourra être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de leur garantie commerciale.

10.4 GARANTIE COMMERCIALE DE NOTRE SOCIETE

10.4 GARANTIE COMMERCIALE DE NOTRE SOCIETE À compter du 27 avril 2023 les produits vendus par Notre Société bénéficient d'une garantie de trois ans sans frais (garantie légale de conformité 2 ans + contrat de garantie commerciale 1 an) ou de cinq ans en cas souscription payante du Pack Confort (garantie légale de conformité 2 ans + contrat de garantie commerciale 3 ans).. Voir annexe Contrat de garantie commerciale disponible en boutique Les professionnels ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité mais d'une garantie commerciale de 3 ans (gratuitement) ou 5 ans (option payante).

11 GARANTIE COMMERCIALE DES PRESTATIONS

Character de la date de restitution du matériel au Client ; Ainsi dans le cas où une panne identique interviendrait sur le matériel réparé, la Boutique s'engage à intervenir sans frais pour le Client sur ledit matériel.

12. CONFIDENTIALTIE
Lors des interventions, le Client donne accès à l'ensemble des données stockées sur le matériel confié à la Boutique.
Ces données seront considérées comme confidentielles, sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur.
Ces données peuvent être transmises aux membres de son personnel chargés de participer à l'exécution des prestations. L'obligation de confidentialité n'est pas applicable aux données ou informations licitement en possession de la Boutique avant de les recevoir du Client, ou qui étaient, à la date de signature de la présente convention ou ultérieurement, tombées dans le domaine public ou qui auraient été communiquées par un tiers de bonne foi sans que ce tiers ait exigé d'engagement de confidentialité à leur égard.

13. INFORMATIQUE ET LIBERTES

13. INFORMATIQUE ET LIBERTES

La boutique recueille des informations vous concernant notamment lors de la création de votre Compte Client. Ces informations nous permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion de vos droits, la gestion des impayés et du contentieux, à la gestion des promotionnelles, à la gestion des avis. Ces données peuvent être utilisées pour l'envoid informations et offres promotionnelles de la pout que, dont vous pouvez vous désinscrire à tout moment en décochant l'option page Mon Compte / Gérer mes abonnements Newsletter. La base légale de ces traitements de données est l'exécution des présentes CGV. Les opérations de prospection se fondent sur votre consentement, Les destinataires de vos données sont les services de notre boutique, los sous-traitants et les autorités et auxiliaires de justices légalement habilitées à en recevoir communication. Vos données seront uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de conservation légale applicables en mattièrecommerciale. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée) et du Réglement Géréral sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de données vous concernant. Pour en savoir plus ou exercer vos droits, écrivez à dpo@groupe-Idic.com. ou à LDLC, DPO, 2 rue des Érables CS21035 - 69578 LIMONESTivotre demande devra préciser vos nom(s), prénom(s), numéro de client. Vous pouvez également tour des mortes de possibilité qu'il a de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel. Enfin, vous avez la possibilité qu'il a de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel. Enfin, vous avez la possibilité qu'il a de s'inscrire sur la s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel. Enfin, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle compétentes en matière de protection de données personnelles.

14 ENVIRONNEMENT

14. ENVIRONNEMENT
Reprise sans frais: Il est rappelé l'obligation de ne pas jeter les déchets concernés ci-dessus avec les déchets ménagers, qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition - des effets potentiels des substances dangereuses présentes dans certains déchets sur l'environnement et la santé humaine. Vous êtes informés des coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE historiques grâce à l'éco-contribution.
Pensez aux solutions de recyclage : vendre ou donner vos produits usagés : vide-greniers, braderie, associations (Emmaus, Secours populaire, etc.). Déposer dans un point de collecte : Ecologic, Ecomobilier, Batribox, etc.

1 équipement acheté= 1 ancien repris. Vous pouvez nous remettre vos piles et batteries usagées sans condition.
Vous pouvez nous rapporter un produit électrique ou électronique usagé équivalant* dans les 24h suivants votre achat**
Nous ne reprenons pas les produits d'ameublement lors d'un achat de même type dans nos magasins. La reprise rosente

pourra pas être effectuée si à la suite d'une contamination ou d'une mauvaise manipulation, le produit à reprendre présente un risque pour la sécurité et la santé du notre personnel chargé de la reprise que les équipements de protection individuels ormaque pour la secume et la same un tour personner unaigne de la replate que les equipments de protection industruelles conventionnels ou les moyens de conditionnement courants ne permettent pas d'éviter. • En nous confiant la reprise de votre produit, vous renoncez à sa propriété des qu'il est déposé dans notre boutique.
Les dimensions et poids peuvent varier de 10% maximum en plus ou en moins · · · · Facture à l'appui

15. MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

15. MÉDIATION DE LA CONSOMMATION
Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, Notre
Société adhère au Service de Médiation de la société SAS CNPM Médiation Consommation, Après démarche
préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de Notre Société, le Service du Médiateur peut êtresaisi pour tout litige
de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Pour connaître les modaillés desaisine du Médiateur:
https://cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM — MEDIATION —
CONSOMMATION, 27 avenue de la Libération, 42400 SAINT-CHAMOND.
Avant de la saisir, vous devez : Écrire au point de vente par lettre recommandée avec accusé de réception,
et envoyer une copie de ce courrier à notre service clients 2 rue des Érables — 69760 LIMONEST

STIPULATIONS APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS UNIQUEMENT

16. PIRULATIONS APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS UNIQUEMENT
16.1 PIATOM de réparation. Sous réserve des dispositions légales impératives, LA RESPONSABILITE TOTALE ET
CUMULEE DE LA BOUTIQUE, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, EST LIMITEE AU MONTANT PAYE PAR LE CLIENT A
LA BOUTIQUE AU TITRE DE LA COMMANDE CONCERNEE. En aucun cas, n'ouvriront droit à réparation de la part de la
Boutique les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices roincers ou commerciaux
tels que perte de bénéfice, perte de commande, perte d'exploitation, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image,
interruption de service, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre la
Boutique par le Client du fait des dommages subis par un tiers.
16.2. Clause de réserve de propriété. Le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra
qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire
16.3. Prescription. Par dérogation à l'article L110-4 du Code de commerce, aucune réclamation d'un Client professionnel
ne sera recevable passés un délai de 1 au à compter de la date de la commande

16.3. Préscription. Par derogation à l'article L'110-4 du Code de commerce, aucune réclamation d'un Client professionnel ne sera recevable passé un délai de 1 an à compter de la date de la commande 16.4. Conciliation préalable et obligatoire et tribunal compétent. Les parties déclarent leur intention de rechercher en priorité une solution amiable à tout litige résultant notamment de l'application ou de l'interprétation du présent contrat. En l'absence d'accord amiable dans un délai maximal d'un mois à compter de la survenance du litige, tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties seront soumis au Tribunal de Commerce de LYON, la Boutique se réservant toutefois le droit de saisir le tribunal territorialement compétent dont relète le sièce du Client. L'attribution de commétence est dénérale et s'aonique qu'il s'adisse d'une demande principale, d'une le siège du Client. L'attribution de compétence est générale et s'applique, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé.

17. STIPULATIONS FINALES

La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Le fait pourla Boutique de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Contrat de garantie commerciale Applicable à compter du 27 avril 2023

Pour les consommateurs, la garantie commerciale s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues au présent chapitre, et de celle relative aux vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

La garantie commerciale de Notre Société permet d'ajouter pour les consommateurs 1 an (gratuitement) après la garantie légale de 2 ans applicable à votre produit ; et pour les professionnels d'obtenir d'une garantie commerciale de 3 ans à compter de la date de facturation.

1. QUEL EST L'OBJET DE LA GARANTIE ?
Cet engagement a pour objet le remboursement du prix d'achat, le remplacement, la réparation du produit ou toute autre prestation de service en relation avec le produit, ou encore toute exigence éventuelle non liée à la conformité et énoncée dans la garantie commerciale, en sus des obligations légales du vendeur visant à garantir la conformité du produit.

2. QUI EST LE GARANT ?

- ULES LE GARAMI ?
 Nom : OLYS (« Notre Société »)
 Coordonnées postales : 2 RUE DES ÉRABLES 69760 LIMONEST France
 Coordonnées téléphoniques : 04 78 17 30 23 (numéro non surtaxé)
 Autre moyen : bimp @bimp.fr

COMMENT METTRE EN OEUVRE LA GARANTIE COMMERCIALE LDLC
 En cas de dysfonctionnement, munissez-vous de la facture d'achat du produit concerné et contactez-nous par mail

- à <u>boutique 30 @dic.com</u>

 Après diagnostic, le produit défectueux pourra faire l'objet, au choix de LDLC:

 Dans les 3 ans après la livraison:

 i. D'une réparation

 ii. À défaut, d'un remplacement sur la base de caractéristiques équivalentes ou supérieures et dans la limite du pris idital du produit
 - limite du prix initial du produit iii. À défaut, d'un remboursement

4. COMBIEN COUTE LA GARANTIE?
La garantie commerciale 3 ans est gratuite et s'applique par défaut à tous les produits vendus par LDLC. Le mode de calcul diffère selon la qualité du client, consommateur ou professionnel.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA GARANTIE ?

- LLE EST LA DUREE DE LA GARANTIE?

 test garanti: test garanti: test des deux (2) premières années par la garantie légale de conformité pour les consommateurs et par la garantie commerciale pour les professionnels

 La troisième année par la garantie commerciale gratuite LDLC.

 Entre 3 et 5 ans et en cas de souscription d'un Pack Confort:

 D'une réparation

 ii. À défaut, d'un remplacement sur la base de caractéristiques équivalentes ou supérieures et dans la limite du prix initial du produit

 iii. À défaut, d'un avoir valable un an d'un montant égal à 80 % du prix d'achat du produit

Lorsque le produit n'est pas réparable et est remplacé ou fait l'objet d'un avoir ou d'un remboursement, le produit retourné est cédé à OLYS.

En cas de cession du produit, la présente garantie commerciale peut être transférée ; le nouvel acquéreur bénéficiera de la présente garantie pour la période de garantie restante, sous réserve d'être en possession de l'original de la preuve d'achat du produit. Seul le client initial peut bénéficier du remboursement dans la boutique émet

QUELLE EST L'ÉTENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE ?

La garantie commerciale est applicable à tous les produits achetés auprès de LDLC quel que soit le pays. En cas changement de localisation géographique par rapport à la commande initiale, les frais de transport aller et retour seront à la charge du client.

7. QUELLES SONT LES EXCLUSIONS DE GARANTIE ?
Les batteries, sujettes par nature à un vieillissement qui entraîne une baisse de leur autonomie, ainsi que les consommables, sont garantis dans les durées limites de la garantie initialement proposée par le constructeur.
Une panne déclarée après la date de fin de garantie n'est pas couverte par la garantie.
Un produit présentant un cas d'exclusion de garantie n'est pas couvert par la garantie, quel que soit le dysfonctionnement rencontré sur le produit.

- Cas d'exclusion de la garantie :
 Panne résultat d'une utilisation non conforme aux préconisations d'emploi du manuel ou du fabricant ;
 - Dommages résultats d'un choc, d'une altération physique ou d'une cause extérieure (foudre, dégât des eaux ou tout autre cas de force maieure)
 - Dommages résultats d'une oxydation suite à l'exposition à un liquide ou une exposition à des conditions
 - Identification du produit impossible de par l'absence ou l'effacement, total ou partiel, de son numéro de série

 - Serie ;
 Encrassement du produit suite au non-respect des conditions de nettoyage ou de ventilation ;
 Réparation ou modification du produit par toute personne étrangère à LDLC ou au service technique agréé du fabricant.